

PREMIOR BRILLANT



Définition

- Peinture-laque tendue aux résines acryliques polyuréthane et matériaux recyclés, pour une finition brillante de haute qualité et d'une excellente résistance aux chocs et à la salissure.

Destination

- Intérieur.
- Neuf/Entretien.

Propriétés

- Grande dureté, résiste aux chocs et aux rayures.
- Absence de reprise.
- Haute lessivabilité.
- Protection renforcée contre toute dégradation par la salissure et les traces de mains.

Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/L ■ Ce produit contient au maximum 100 g/L de COV ■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ PREMIOR BRILLANT est certifié M1 et est éligible aux chantiers : LEED®, HQE™, BREEAM®
■ Production	<ul style="list-style-type: none"> ■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques générales

Aspect en pot
Peinture fluide.
Aspect du feuil sec
Brillant.
Brillant spéculaire
<65 % ± 5 % sous 60° d'angle.
Teintes
Blanc et toutes teintes du nuancier CHROMATIC®.
Masse volumique
(en blanc) : kg/dm ³
■ 1,26 ± 0,05 (norme EUR PL004).

Extrait Sec
34 ± 2 %.
Temps de séchage
Sec au toucher : 1 h
Temps de recouvrement
Recouvrable : 5 h
Rendement
12 à 14 m ² /L
Conditionnement
1 L - 3 L

Conservation
24 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
Résistance à l'abrasion humide

Norme NF EN 13300 : Classe 1 (perte d'épaisseur du film < 5 µm après 200 cycles).

PREMIOR BRILLANT

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Ancienne peinture ou lasure en bon état	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grattage ■ Ponçage ■ Époussetage 		
Ancienne peinture ou lasure en mauvais état	<ul style="list-style-type: none"> ■ Décapage ■ Lessivage ■ Rinçage ■ Séchage ■ Ponçage ■ Époussetage ■ Dégraissage 	1 couche de MUROPRIM	
Bois neufs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ponçage ■ Époussetage ■ Dégraissage 		2 couches de PREMIOR BRILLANT
Métaux ferreux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grattage ■ Brossage ■ Dégraissage 	1 couche de FREITAMÉTAL EXPERT	
Métaux non ferreux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dégraissage ■ Dérochage à l'acidephosphorique dilué ■ Rinçage ■ Séchage 	1 couche de FREITACCROCH dilué à 5 %	

Précautions d'emploi :

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- En particulier, travailler au-dessus de 8 °C en intérieur, et entre 5 °C et 35 °C à l'extérieur.
- PREMIOR BRILLANT doit être déposé, ne pas tirer.
- Ne pas appliquer à l'extérieur par temps de gel ou d'averse menaçante.

PREMIOR BRILLANT

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau 8 mm, rouleau 10 mm,
pistolet, spalter.

Caractéristiques réglementaires

Classification

NF T 36-005 Famille I - Classe 4a/6a.

Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.